Image not found or type unknown

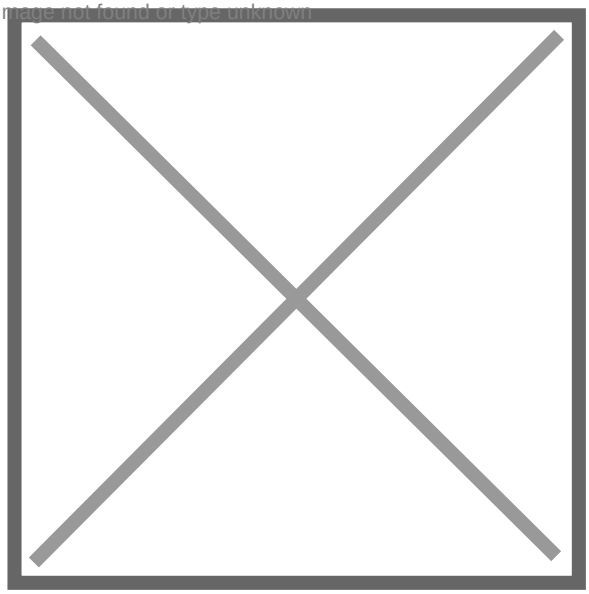

Agression et vol en r?union sur trajet domicile travail

Par **LordT**, le **02/01/2019** à **18:53**

Bonjour

Récemment sur mon trajet matinal domicile travail je me suis fait agressé par un groupe de personnes qui m'ont volé clefs, portable, carte bleue etc.
Après un dépôt de plainte au comissariat, un certificat de l'hopital de coups et blessures, et une déclaration d'accident de trajet j'ai regardé mes possibilités d'indemnisation par mes assurances personnelles.
Il me reste un reste a charge.

Enplus du préjudice physique et moral, il me reste un préjudice financier.
L'employeur me dit que son assurance ne garantit rien et qu'il n'y peut rien.

Quelle recours puis-je avoir? A t'il raison?

Je tiens a preciser que je débute le travail a 6h du matin

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **03/01/2019** à **09:32**

Bonjour,
[citation]L'employeur me dit que son assurance ne garantit rien et qu'il n'y peut rien. [/citation]

C'est certainement le cas.
Je ne connais pas d'employeur qui assure ces trajets s'ils ne sont pas organisés par lui ou avec un de ses véhicules.
Mais en la matière tout est possible, rien n'interdit à une entreprise d'rassurer les jambes d'un salarié ou de souscrire une assurance vie à son profit, les angles fiscaux et sociaux purgés.

Par **CarolineDenambride**, le **03/01/2019** à **09:42**

Bonjour

attendez les suites de la procédure pénale et vous pourrez vous constituer partie civile et solliciter une indemnité si les personnes sont interpellées et renvoyées devant le tribunal correctionnel

cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE
Avocate au Barreau de Lyon

Par **LordT**, le **03/01/2019** à **12:31**

Je vous remercie de vos réponses. Plus qu'à espérer des suites à ma plainte et que les agresseurs soient retrouvés

Par **morobar**, le **03/01/2019** à **15:56**

Bonjour,
Un peu de lecture ici:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2313

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés